



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00187

Numéro SIREN : 400 461 497

Nom ou dénomination : DYNALEC DIST

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2017 sous le numéro de dépôt 11054

B 11054

ARRIVÉ au Greffe De Commerce
Le 30 AOUT 2017

DYNALÉC DIST
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Avenue du Maréchal Koenig - 49300 CHOLET
400 461 497 RCS ANGERS

95 B 187

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUILLET 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 661 015,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 661 015,17 euros

A titre de dividendes 325 000,00 euros
Soit 32,50 euros par action

Le solde 336 015,17 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 942 106,32 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

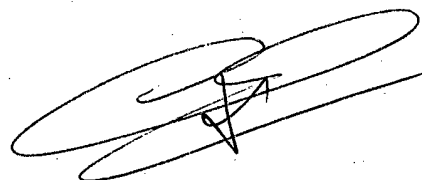
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 007,50 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 323 992,50 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :



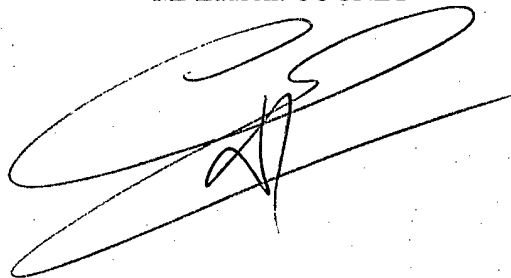
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2014	300 000 €	10 000	930 €	299 070 €
31/01/2015	310 000 €	10 000	961 €	309 039 €
31/01/2016	330 000 €	10 000	1 023 €	328 977 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 juillet 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Mr Laurent COGNET





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

DYNALEC DIST.

Avenue du Maréchal Koenig
49300 - CHOLET

S.A.S. au capital de 300 000 €
R.C.S. ANGERS 400 461 497

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2016 au 31 Janvier 2017

Certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 259 548	6 044 601	11 214 947	11 318 777
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 949 627	65 952	3 883 674	3 883 674
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	65 952	65 952		
FONDS COMMERCIAL (1)	3 883 674		3 883 674	3 883 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 275 723	5 978 648	5 297 075	5 849 170
TERRAINS	811 163	199 622	611 540	632 969
CONSTRUCTIONS	7 232 635	3 557 612	3 675 023	4 049 869
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 832 911	1 946 992	885 919	1 041 216
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	399 012	274 421	124 591	125 114
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 034 197		2 034 197	1 585 931
PARTICIPATIONS	9 998		9 998	9 998
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 178 343		1 178 343	745 235
TITRES IMMOBILISES DIVERS	684 537		684 537	680 692
PRETS	161 319		161 319	150 005
ACTIF CIRCULANT	6 547 120	28 402	6 518 717	6 661 349
STOCKS ET EN-COURS	4 150 977	12 548	4 138 429	4 058 054
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	23 418		23 418	26 268
MARCHANDISES	4 127 558	12 548	4 115 010	4 031 786
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	9 976		9 976	8 004
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 941 271	15 854	1 925 417	1 838 615
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	242 402	15 854	226 548	232 417
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 698 869		1 698 869	1 606 197
CREANCES DIVERSES (3)	217 330		217 330	218 071
DISPONIBILITES	44 880		44 880	346 583
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	182 683		182 683	192 021
TOTAL GENERAL	23 806 669	6 073 003	17 733 665	17 980 126
(1) Dont droit au bail			30 000	30 000
(2) Dont à moins d'un an			42 835	30 150
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 047 716	5 716 701
CAPITAL	300 000	300 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	3 450 610	3 450 610
RESERVES	1 636 091	1 458 720
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	1 606 091	1 428 720
RESULTAT DE L'EXERCICE	661 015	507 370
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 047 716	5 716 701
DETTES (1)	11 685 948	12 263 424
DETTES FINANCIERES (2)	7 471 788	7 390 951
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 030 770	4 593 067
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 441 018	2 797 883
DETTES D'EXPLOITATION	4 143 431	4 645 507
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 562 695	3 076 660
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 447 824	1 409 084
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	132 911	159 762
DETTES DIVERSES	26 058	184 314
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	8 448	168 355
AUTRES DETTES DIVERSES	17 609	15 959
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	44 669	42 650
TOTAL GENERAL	17 733 665	17 980 126
(1) Dont à plus d'un an	4 254 211	5 154 964
Dont à moins d'un an	7 431 737	7 108 461
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 435 849	1 485 133



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	42 447 333	41 095 537
VENTES DE MARCHANDISES	41 434 984	39 992 466
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	641 566	732 480
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	42 076 551	40 724 947
REPRISES SUR PROVISIONS	1 147	7 869
TRANSFERTS DE CHARGES	83 775	81 156
AUTRES PRODUITS	285 859	281 564
CHARGES D'EXPLOITATION	41 583 482	40 354 436
ACHATS DE MARCHANDISES	32 497 247	31 617 919
VARIATION DES STOCKS	(95 772)	(266 649)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	81 227	67 816
VARIATION DES STOCKS	2 849	(2 406)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 542 678	3 431 967
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	621 477	590 374
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 325 610	3 238 857
CHARGES SOCIALES	953 200	936 547
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	616 520	708 585
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	23 075	2 384
AUTRES CHARGES	15 366	29 040
RESULTAT D'EXPLOITATION	863 851	741 100
PRODUITS FINANCIERS	294 095	236 114
PARTICIPATIONS	292 203	234 336
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 445	1 256
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	446	521
CHARGES FINANCIERES	154 069	151 448
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	154 069	151 448
RESULTAT FINANCIER	140 025	84 665
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 003 877	825 766
PRODUITS EXCEPTIONNELS	92 010	12 210
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 168	10 551
REPRISES SUR PROVISIONS	78 841	1 659
CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 977	90 611
SUR OPERATIONS DE GESTION	78 977	17
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		11 752
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		78 841
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 032	(78 400)
PARTICIPATION DES SALAIRES	99 127	50 737
IMPOTS SUR LES BENEFICES	256 768	189 258
Total des produits	42 833 440	41 343 862
Total des charges	42 172 425	40 836 491
BENEFICE NET COMPTABLE	661 015	507 370
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	36 024	21 550
Produits financiers concernant les entreprises liées	292 204	234 304
Charges financières concernant les entreprises liées	978	

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 30 euros.

Fonds commercial

*SOCHODIS	Fusion absorption le 01/02/2001	3 853 674
-----------	---------------------------------	-----------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 949 627			3 949 627
Immobilisations corporelles	11 211 298	64 425		11 275 724
Immobilisations financières - titres	690 691	3 845		694 535
Immobilisations financières – créances (*)	895 241	453 747	9 325	1 339 663
	16 746 857	522 017	9 325	17 259 549
(*) dont S.C.I. Dulekler	745 236	433 108		1 178 344

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	65 953			65 953
Immobilisations corporelles	5 362 128	616 521		5 978 649
	5 428 080	616 521 (*)		6 044 601
(*) Dont dotation :				
. linéaire		582 135		
. dégressive		34 386		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	85 316	23 075	79 989	28 402
	85 316	23 075 (*)	79 989 (*)	28 402
(*) Dont :				
. exploitation		23 075	1 147	
. financier				
. exceptionnel			78 842	

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine		119 000
Dotation aux amortissements théoriques		30 675
Cumul des amortissements théoriques		50 166
Valeur nettes		68 834
Redevances		
Afférentes à l'exercice		34 057
Cumulées		74 848
Restant à payer:		
. à mois d'un an		25 691
. de un à cinq ans		31 237
. à plus de cinq ans		-
. total		56 928
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		1 157

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 339 663	42 836	1 296 827
Acomptes versés sur commandes	9 977	9 977	
Créances d'exploitation	1 941 271	1 941 271	
Créances diverses	217 330	217 330	
Charges constatées d'avance	182 684	182 684	
	3 690 925	2 394 098	1 296 827

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 437 815	2 437 815		
Emprunts bancaires (1)	2 592 955	714 532	1 606 999	271 424
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 441 019	65 231	2 324 827	50 961
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 143 431	4 143 431		
Dettes diverses	26 059	26 059		
Produits constatés d'avance	44 669	44 669		
	11 685 948	7 431 737	3 931 827	322 385

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 1 966

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 170 019

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 682 437

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 2 383 639

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Hypermarché	35 230 928	34 568 878
- Drive accolé	4 127 296	3 915 766
- Drive déporté	2 718 327	2 240 303
	42 076 551	40 724 947

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	10
- Agents de maîtrise	12
- Employés	124
	<u>146</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 165 476 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 169 915 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Litige commercial	77 662	78 842
Produits exceptionnels sur litige		13 169
Amendes et pénalités	1 316	
	<u>78 978</u>	<u>92 011</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	33 026
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	66 101
	<u>99 127</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère HOLDING CHOLEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	274 018
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 17 250
	256 768

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	5 442
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	16 481

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	2 592 955	4 543 110	4 894 184
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	301 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise, moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 256 000 €

Entreprises liées

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET CS : ANGERS 538 250 895	S.A.S. HOLDING CHOLEC 49300 CHOLET RCS : ANGERS 499 195 360
Participations	9 998	-
Créances rattachées à des participations	1 178 343	-
Créances diverses	-	120 648
Emprunts et dettes financières divers	-	7 668
Produits de participation	270 414	-
Autres produits financiers	21 790	-
Charges financières	-	978
Autres achats et charges externes	501 092	

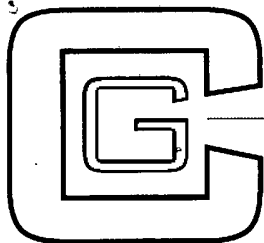
S.C.I. DULEKLER
49300 CHOLET
RCS : ANGERS 538 250 895

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	10 000
Capitaux propres autres que le capital	260 587
Quote-part du capital détenu	99.98%
Valeur brute des titres détenus	9 998
Valeur nette des titres détenus	9 998
Prêts et avances consentis	1 178 343
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	520 116
Résultat du dernier exercice clos	260 587
Dividendes encaissés	270 414

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



GILLES CHUPIN

AUDIT

CABINET GILLES CHUPIN
AUDIT

6 RUE LEONARD DE VINCI
ST ANDRE DE LA MARCHE
49450 SEVREMOINE
Tel. 02 41 30 97 78
Fax. 02 41 30 81 57
cac.chupin@groupe-excel.fr

DYNALEC

SAS au capital de 300 000 Euros

Siège social : 1 avenue du Maréchal Koenig

49300 CHOLET

400 461 497 RCS ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 janvier 2017

SARL au capital de 82 000€
FR 46 - 480 314 491 00030
RCS Angers - APE 6920Z

Membre de la Cie Régionale
des commissaires aux comptes
de la région d'Angers

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 janvier 2017

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS DYNALEC, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS DYNALEC à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- **Règles et méthodes comptables**

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- Immobilisations incorporelles,
- Stocks

Dans le cadre de nos appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations comptables**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant :

- La détermination du test de dépréciation sur le fonds commercial,
- L'évaluation du stock.

- **Conclusion**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

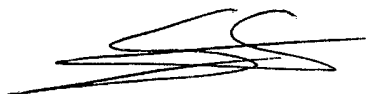
III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ST ANDRE DE LA MARCHE,
Le 28 juin 2017,

GILLES CHUPIN AUDIT
Gilles CHUPIN
Commissaire aux Comptes



Le rapport comporte 14 pages, annexes comprises.



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 259 548	6 044 601	11 214 947	11 318 777
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 949 627	65 952	3 883 674	3 883 674
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	65 952	65 952		
FONDS COMMERCIAL (1)	3 883 674		3 883 674	3 883 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 275 723	5 978 648	5 297 075	5 849 170
TERRAINS	811 163	199 622	611 540	632 969
CONSTRUCTIONS	7 232 635	3 557 612	3 675 023	4 049 869
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 832 911	1 946 992	885 919	1 041 216
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	399 012	274 421	124 591	125 114
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 034 197		2 034 197	1 585 931
PARTICIPATIONS	9 998		9 998	9 998
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 178 343		1 178 343	745 235
TITRES IMMOBILISES DIVERS	684 537		684 537	680 692
PRETS	161 319		161 319	150 005
ACTIF CIRCULANT	6 547 120	28 402	6 518 717	6 661 349
STOCKS ET EN-COURS	4 150 977	12 548	4 138 429	4 058 054
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	23 418		23 418	26 268
MARCHANDISES	4 127 558	12 548	4 115 010	4 031 786
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	9 976		9 976	8 004
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 941 271	15 854	1 925 417	1 838 615
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	242 402	15 854	226 548	232 417
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 698 869		1 698 869	1 606 197
CREANCES DIVERSES (3)	217 330		217 330	218 071
DISPONIBILITES	44 880		44 880	346 583
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	182 683		182 683	192 021
TOTAL GENERAL	23 806 669	6 073 003	17 733 665	17 980 126
(1) Dont droit au bail			30 000	30 000
(2) Dont à moins d'un an			42 835	30 150
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 047 716	5 716 701
CAPITAL	300 000	300 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	3 450 610	3 450 610
RESERVES	1 636 091	1 458 720
RESERVE LEGALE	30 000	30 000
AUTRES RESERVES	1 606 091	1 428 720
RESULTAT DE L'EXERCICE	661 015	507 370
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 047 716	5 716 701
DETTES (1)	11 685 948	12 263 424
DETTES FINANCIERES (2)	7 471 788	7 390 951
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 030 770	4 593 067
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 441 018	2 797 883
DETTES D'EXPLOITATION	4 143 431	4 645 507
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 562 695	3 076 660
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 447 824	1 409 084
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	132 911	159 762
DETTES DIVERSES	26 058	184 314
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	8 448	168 355
AUTRES DETTES DIVERSES	17 609	15 959
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	44 669	42 650
TOTAL GENERAL	17 733 665	17 980 126
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 254 211 7 431 737	5 154 964 7 108 461
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 435 849	1 485 133



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	42 447 333	41 095 537
VENTES DE MARCHANDISES	41 434 984	39 992 466
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	641 566	732 480
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>42 076 551</i>	<i>40 724 947</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	1 147	7 869
TRANSFERTS DE CHARGES	83 775	81 156
AUTRES PRODUITS	285 859	281 564
CHARGES D'EXPLOITATION	41 583 482	40 354 436
ACHATS DE MARCHANDISES	32 497 247	31 617 919
VARIATION DES STOCKS	(95 772)	(266 649)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	81 227	67 816
VARIATION DES STOCKS	2 849	(2 406)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 542 678	3 431 967
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	621 477	590 374
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 325 610	3 238 857
CHARGES SOCIALES	953 200	936 547
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	616 520	708 585
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	23 075	2 384
AUTRES CHARGES	15 366	29 040
RESULTAT D'EXPLOITATION	863 851	741 100
PRODUITS FINANCIERS	294 095	236 114
PARTICIPATIONS	292 203	234 336
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 445	1 256
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	446	521
CHARGES FINANCIERES	154 069	151 448
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	154 069	151 448
RESULTAT FINANCIER	140 025	84 665
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 003 877	825 766
PRODUITS EXCEPTIONNELS	92 010	12 210
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	13 168	10 551
REPRISES SUR PROVISIONS	78 841	1 659
CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 977	90 611
SUR OPERATIONS DE GESTION	78 977	17
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		11 752
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		78 841
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 032	(78 400)
PARTICIPATION DES SALAIRES	99 127	50 737
IMPOTS SUR LES BENEFICES	256 768	189 258
<i>Total des produits</i>	<i>42 833 440</i>	<i>41 343 862</i>
<i>Total des charges</i>	<i>42 172 425</i>	<i>40 836 491</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	661 015	507 370
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	36 024	21 550
Produits financiers concernant les entreprises liées	292 204	234 304
Charges financières concernant les entreprises liées	978	

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 30 euros.

Fonds commercial

*SOCHODIS	Fusion absorption le 01/02/2001	3 853 674
-----------	---------------------------------	-----------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 949 627			3 949 627
Immobilisations corporelles	11 211 298	64 425		11 275 724
Immobilisations financières - titres	690 691	3 845		694 535
Immobilisations financières – créances (*)	895 241	453 747	9 325	1 339 663
	16 746 857	522 017	9 325	17 259 549
(*) dont S.C.I. Dulekler	745 236	433 108		1 178 344

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	65 953			65 953
Immobilisations corporelles	5 362 128	616 521		5 978 649
	5 428 080	616 521 (*)		6 044 601
(*) Dont dotation : . linéaire		582 135		
. dégressive		34 386		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	85 316	23 075	79 989	28 402
	85 316	23 075 (*)	79 989 (*)	28 402
(*) Dont :				
. exploitation		23 075	1 147	
. financier				
. exceptionnel			78 842	

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens		
Valeur d'origine		119 000
Dotation aux amortissements théoriques		30 675
Cumul des amortissements théoriques		50 166
Valeur nettes		68 834
Redevances		
Afférentes à l'exercice		34 057
Cumulées		74 848
Restant à payer:		
. à mois d'un an		25 691
. de un à cinq ans		31 237
. à plus de cinq ans		-
. total		56 928
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		1 157

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 339 663	42 836	1 296 827
Acomptes versés sur commandes	9 977	9 977	
Créances d'exploitation	1 941 271	1 941 271	
Créances diverses	217 330	217 330	
Charges constatées d'avance	182 684	182 684	
	3 690 925	2 394 098	1 296 827

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 437 815	2 437 815		
Emprunts bancaires (1)	2 592 955	714 532	1 606 999	271 424
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 441 019	65 231	2 324 827	50 961
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	4 143 431	4 143 431		
Dettes diverses	26 059	26 059		
Produits constatés d'avance	44 669	44 669		
	11 685 948	7 431 737	3 931 827	322 385
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 966
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				170 019
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				682 437
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				2 383 639

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	<u>N</u>	<u>N-1</u>
- Hypermarché	35 230 928	34 568 878
- Drive accolé	4 127 296	3 915 766
- Drive déporté	2 718 327	2 240 303
	42 076 551	40 724 947

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	10
- Agents de maîtrise	12
- Employés	124
	<u>146</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 165 476 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC. L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 169 915 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Litige commercial	77 662	78 842
Produits exceptionnels sur litige		13 169
Amendes et pénalités	1 316	
	<u>78 978</u>	<u>92 011</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	33 026
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	66 101
	<u>99 127</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère HOLDING CHOLEC.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	274 018
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 17 250
	256 768

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	5 442
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	16 481

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	2 592 955	4 543 110	4 894 184
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(*) Nantissement du fonds de commerce : montant d'origine de la sûreté.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	301 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise, moyen pour les employés ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 256 000 €

Entreprises liées

	S.C.I. DULEKLER 49300 CHOLET CS : ANGERS 538 250 895	S.A.S. HOLDING CHOLEC 49300 CHOLET RCS : ANGERS 499 195 360
Participations	9 998	-
Créances rattachées à des participations	1 178 343	-
Créances diverses	-	120 648
Emprunts et dettes financières divers	-	7 668
Produits de participation	270 414	-
Autres produits financiers	21 790	-
Charges financières	-	978
Autres achats et charges externes	501 092	

Filiales & participations à plus de 50 %S.C.I. DULEKLER
49300 CHOLET
RCS : ANGERS 538 250 895

Capital	10 000
Capitaux propres autres que le capital	260 587
Quote-part du capital détenu	99.98%
Valeur brute des titres détenus	9 998
Valeur nette des titres détenus	9 998
Prêts et avances consentis	1 178 343
Cautions & avals donnés	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	520 116
Résultat du dernier exercice clos	260 587
Dividendes encaissés	270 414

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.